



De l'information sur les métiers à la stabilisation dans l'emploi

Recensement et analyse de pratiques en Languedoc-Roussillon

Ce rapport fait suite aux travaux menés par le groupe de travail qui s'est réuni d'avril 2004 à juin 2005 dans le cadre de la commission « Image des métiers » de la Conférence régionale du travail (www.conference-crt.com).

*Maryline Villain
Décembre 2005*

SOMMAIRE

<i>Objectifs et méthodologie.....</i>	<i>p 3</i>
<i>Tableau récapitulatif des actions.....</i>	<i>p 5</i>
<i>Champ de l'étude.....</i>	<i>p 8</i>
<i>Découverte des métiers.....</i>	<i>p 9</i>
<i>Accompagnement vers l'emploi.....</i>	<i>p 15</i>
<i>Détail des fiches action.....</i>	<i>p 21</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>p 57</i>
<i>Annexe 1 Questionnaire.....</i>	<i>p 58</i>
<i>Annexe 2 Liste des membres de la commission.....</i>	<i>p 60</i>

Objectifs et méthodologie

Quelles sont les actions menées en région Languedoc-Roussillon qui contribuent à **améliorer les conditions d'accès à l'emploi des jeunes** ? Cette question est l'aboutissement d'une série de réunions de travail de la commission « Image des métiers »¹, d'avril 2004 à juin 2005. L'exploration de cette problématique régionale par les participants s'est organisée sur la base de débats et de questionnements :

- Y a-t-il un déficit d'image sur certains métiers ?
- Quels sont les freins à la mobilité géographique ?
- Quelle est la cause des ruptures d'apprentissage ?
- Quels sont les publics les plus en difficultés ?
- Quel est l'enjeu de la formation pour les entreprises ?
- Quel accompagnement pour les jeunes en entreprise ?

Objectifs

Les objectifs de cette commission étaient de recenser les actions, pratiques et expérimentations en cours menées en région dans les secteurs de **l'agriculture**, du **bâtiment** et de **l'hôtellerie-restauration** et qui témoignent d'une volonté de :

- Sensibiliser les jeunes et les orienter vers des métiers et des secteurs qui souffrent parfois d'un déficit d'image (supports d'information, régulation d'un réseau autour d'un objectif partagé entre différents acteurs du monde de l'entreprise, de l'enseignement, des organisations de branches) ;
- Susciter une démarche d'anticipation sur les parcours de formation des jeunes en mettant en place des actions qui visent à accompagner les jeunes en cours et à l'issue d'une formation vers l'emploi (travail sur les ruptures en apprentissage, sur les freins à la mobilité géographique, sensibilisation et actions de formation auprès des entreprises) ;

Dans cette perspective, un **état des lieux** régional s'est avéré dans un premier pas nécessaire d'une part pour rendre visible les nombreuses initiatives menées dans notre région et d'autre part pour mieux en comprendre leurs répercussions sur l'insertion des jeunes vers l'emploi. Autrement dit il s'agissait d'appréhender les modalités d'accès au marché du travail par une mise en perspective de ces actions.

L'OREF, Observatoire, régional de l'emploi et de la formation a été saisi pour réaliser cet **état des lieux** et en organiser le contenu selon les thèmes qui ont émergés de ce recueil d'informations.

¹ Liste des participants en annexe 2, p 60

Champ de l'étude

Sur la base des objectifs de l'étude, un questionnaire sous la forme d'une fiche action² a été adressé à 150 acteurs en région, intitulé :

« De l'information sur les métiers à la stabilisation dans l'emploi »

Les acteurs sollicités ont été :

- les membres de la commission « Image des métiers » qui ont transmis le questionnaire au sein de leur propre réseau ;
- les OPCA concernés ;
- les Chambres consulaires ;
- les Organisations syndicales et patronales ;
- les Fédérations de branche ;
- les Centres de formation en apprentissage des secteurs de l'agriculture, du bâtiment et de l'hôtellerie restauration ;
- les structures d'accueil et d'insertion professionnelle (MLI, PLIE) ;
- les Conseils généraux, les ANPE régionales ;
- les Services déconcentrés de l'Etat en région ;
- le Conseil régional.

Certaines actions ont été regroupées en une seule fiche dès que leur contenu était identique et se déployait sur différents zonages géographiques. Sur un total de 46 actions recueillies, 36 ont fait l'objet d'un développement organisé sous la forme de fiche synthétique.

Ces 36 fiches ont été mises en perspective pour nourrir deux thématiques :

1. **La découverte des métiers** à travers les actions menées dans le champ de l'orientation, de l'information et de l'accompagnement au projet professionnel ;
2. **L'accompagnement vers l'emploi** à travers les initiatives qui concourent à une meilleure insertion des jeunes dans le monde du travail.

Le tableau récapitulatif qui suit reprend pour chaque porteur du projet, le champ de l'action, les objectifs et publics concernés par l'action, ainsi que les résultats attendus.

² Annexe 1, p. 58

Tableau récapitulatif des actions au 07 octobre 2005

	N°	Nom de l'action	Porteur	Champ				Objectif				Public cible				Résultats			
				Information- Orientation	Formation-Insertion-Emploi	Egalité professionnelle	Aides à la mobilité	Information-Aide au projet	Réduction taux de rupture/diff de recrutement	Egalité professionnelle	Aide à la mobilité	Formation-Insertion-Emploi	Maîtres apprentissage-tuteurs	Demandeurs d'emploi	Jeunes 16-25 ans	Responsables entreprises	Adultes Enseignants	Découverte métiers	Réduction taux de rupture/diff de recrutement
Ch. Consulaires	1	Dév.métiers de viande	Ch.agricultureLozère	X	X			X	X			X			X			X	
	2	Charte qualité HR	CFA CCI Aude		X		X		X		X	X				X	X		
	3	Partir gagnant	Ch métiers Gard		X			X	X			X				X	X	X	
	4	Défi pour l'alternance	CCI Lozère		X			X	X			X			X	X		X	X
	5	Observ. des compétences	CCI Lozère		X							X			X			X	
	6	Valorisation des métiers HR	ICF Montpellier (*)	X	X			X	X			X			X	X		X	
O F Initiale et continue	7	1 jour, 1 jeune, 1 entreprise	Rectorat (Hérault)	X		X		X		X				X		X	X		X
	8	Construire demain	Rectorat (Lézignan)	X		X		X						X		X	X		X
	9	Salon métier passion	Rectorat (Nîmes)	X		X		X						X		X	X		X
	10	Les Garrigues	Rectorat (Montpellier)	X		X		X						X		X	X		X
	11	Villeneuve Maguelone	Rectorat Montpellier)	X		X		X						X		X	X		X
	12	Fonction tutorale	DIDERIS		X				X			X	X		X			X	
	13	Itinéraire de découverte	SAIO Nîmes	X		X		X						X			X		X
	14	Entretien avant contrat	CFA Btp (CEFOBAT)°	X	X				X			X			X		X		
	15	Formation ingénieurs BTP	CFA de l'ITCB		X							X			X			X	

* ICF : Institut consulaire de Formation (Pôle formation de la CCI de Montpellier)

	N°	Nom de l'action	Auteur	Champ				Objectif				Public cible				Résultats			
				Information- Orientation	Formation-Insertion-Emploi	Egalité professionnelle	Aides à la mobilité	Information-Aide au projet	Réduction taux de rupture/diff de recrutement	Egalité professionnelle	Aide à la mobilité	Formation-Insertion-Emploi	Maîtres apprentissage tuteurs	Demandeurs d'emploi	Jeunes 16-25 ans	Responsables entreprises	Adultes Enseignants	Découverte métiers	Réduction taux de rupture/diff de recrutement
Organisations synd/ Fédérations	16	Rencontre Jeune -Entreprise	AFEABTP ³ Gard		X				X			X		X	X		X		
	17	Semaine Ecole Entreprise	MEDEF	X		X		X						X		X	X		X
	18	Recruter, accueillir, fidéliser	F FBâtiment LR	X	X				X			X				X		X	X
	19	Les coulisses du bâtiment	F FBâtiment LR	X		X		X		X				X		X	X		
	20	Reporter Travaux publics	F RTP	X				X		X				X		X	X		X
	21	Charte qualité CFA TP	F RTP		X				X					X		X		X	
	22	Formation de tuteurs TP	F RTP		X							X		X				X	
OPCA	23	Des métiers, un avenir	FAFIH ⁴	X		X		X						X		X	X		X
	24	Disp.Accomp.Vers l'Emploi	ARFP/OPCAREG	X	X				X			X		X	X	X			X

³ Fédération des entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics

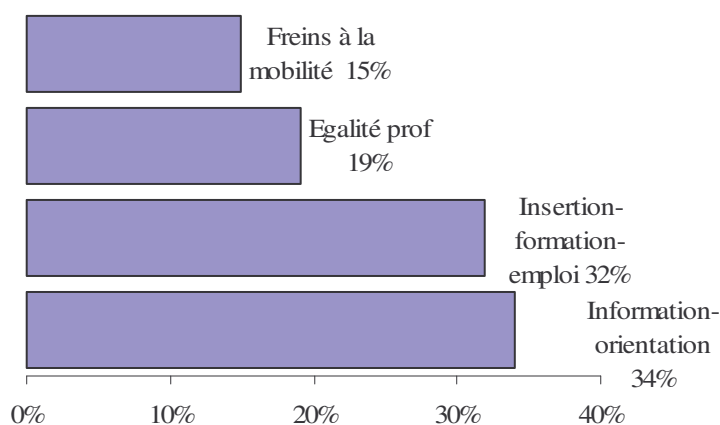
⁴ OPCA de l'Industrie Hôtelière

	N°	Nom de l'action	Auteur	Champ				Objectif					Public cible					Résultats			
				Information- Orientation	Formation-Insertion-Emploi	Egalité professionnelle	Aides à la mobilité	Information-Aide au projet	Réduction taux de rupture/diff de recrutement	Egalité professionnelle	Aide à la mobilité	Formation-Insertion-Emploi	Maîtres apprentissage-tuteurs	Demandeurs d'emploi	Jeunes 16-25 ans	Responsables entreprises	Adultes Enseignants	Découverte métiers	Réduction taux de rupture/diff de recrutement	Formation-Insertion -Emploi	Aide au projet professionnel
Acteurs de l'insertion	25	Stratégie pour l'insertion prof.	APECITA ⁵	X		X	X	X		X		X			X		X		X	X	
	26	Egalité des chances	APECITA		X	X			X	X					X	X	X	X		X	
	27	Guide des métiers de l'agriculture	APECITA	X	X	X		X							X	X	X	X			X
	28	Chantier école en maçonnerie	PLIE Agglo Mtp		X							X		X	X		X			X	
	29	De l'idée au projet	PLIE Bédarieux	X	X		X	X			X				X	X	X	X		X	
	30	Accompagnement vers l'emploi	GEIQ HPA	X	X		X	X			X	X			X		X			X	X
	31	VIVA 2001 Programme Trace	MLI Béziers	X	X		X	X				X			X			X		X	X
	32	Chantiers locaux d'initiative publique	MLI Béziers		X							X									X
	33	Relance du dév. agricole	ASAVPA	X	X		X	X	X		X	X		X	X			X	X	X	
	34	AGRIHERAULT	Association RLI	X		X	X	X		X				X	X	X	X	X			
	35	Mobilité- emploi- viticulture au féminin	DDTEFP Aude	X		X	X	X		X	X	X			X			X			X
	36	Accès à l'emploi dans le BTP	GEIQ BTP Hérault	X	X			X				X		X	X					X	

⁵ Agence pour l'emploi des cadres dans l'agriculture

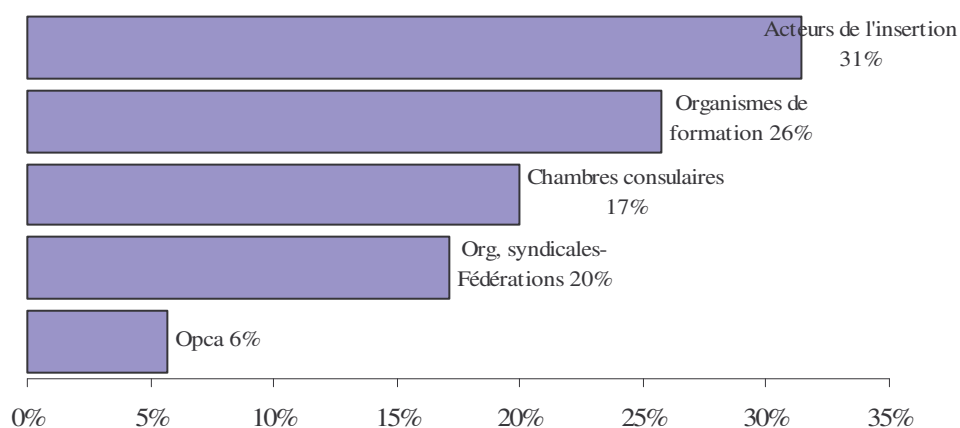
Une action peut concerner plusieurs champs

C'est le champ de l'information sur les métiers et l'orientation qui concentre le plus de réponses. Viennent ensuite les actions menées dans le champ de la relation formation emploi, suivies par celles menées en faveur de l'égalité professionnelle et enfin par les actions qui visent à réduire les freins à la mobilité géographique.



Les répondants : en majorité des acteurs de l'insertion et de l'orientation

Ce sont les structures d'accueil, d'insertion et d'orientation qui représentent avec les organismes de formation, l'essentiel des réponses. Les actions menées par les CFA qui relèvent des chambres consulaires sont regroupées au sein de cette dernière catégorie d'acteurs.



1. Découverte des métiers

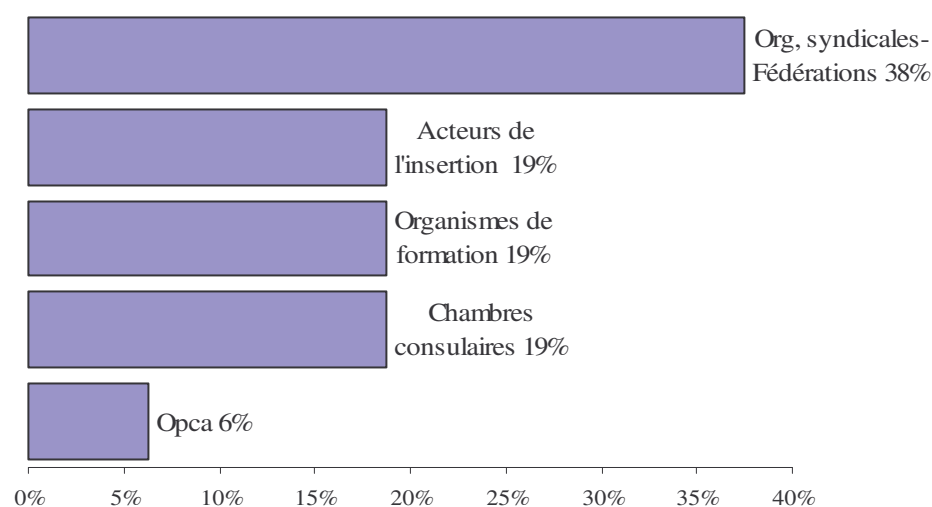
1.1. L'engagement des acteurs régionaux

Au-delà de la nécessité de répondre aux besoins de favoriser l'information sur les métiers, quelles initiatives permettent de passer outre la mauvaise image de certains secteurs ou métiers comme ceux de l'agriculture, du bâtiment et l'hôtellerie restauration ?

A partir des actions qui ont été recueillies en matière d'accueil, d'information, d'orientation et de sensibilisation aux métiers, un regard sera porté sur les **outils** mis en place par les différents acteurs qui oeuvrent au plus près des jeunes tout au long de leur parcours scolaire. Au-delà de cette production, les **partenariats** engagés pour y arriver seront examinés.

Il importe de déterminer quelles sont les réponses apportées face à la mauvaise image ou au déficit d'informations sur les métiers et quelles organisations sont mises en place ?

Près de 34 % des réponses sont dans le champ de l'information sur les métiers, l'orientation et l'aide aux choix professionnels. Les cinq acteurs qui mettent en œuvre ces actions sont par ordre d'importance les organisations syndicales et fédérations, les acteurs de l'insertion, de l'insertion, de l'orientation, les organismes de formation, les chambres consulaires et enfin les OPCA.



Les Organisations syndicales et les Fédérations

Telle action « **Un jour, un jeune, une entreprise** » (fiche 7) à l'initiative de la FFB, qui au travers d'un reportage photo permet à un jeune de 4^{ème} ou 3^{ème} de passer une journée avec un professionnel en vue de présenter la restitution finale du travail.

Le « **Salon métiers passion** » (fiche 9) soutenu par une forte implication des organisations de branche, donne une lecture dans le Gard des métiers et des formations du bâtiment et de l'hôtellerie.

A l'initiative du MEDEF, du Centre des jeunes dirigeants, et de l'Education nationale, la « **Semaine Ecole Entreprise** » (fiche 17) est déclinée dans chaque département. Cette action

visé à tisser des liens entre les entreprises, les élèves, les enseignants et les conseillers d'orientation. En Languedoc-Roussillon, près de 10 600 élèves, 660 enseignants et des conseillers d'orientation ont été mobilisés sur des visites d'entreprises, de chantiers, des témoignages d'entrepreneurs, des stages en entreprises et des débats.

Sur le même objectif de découverte des métiers, la FFB organise avec l'Education nationale « **Les coulisses du bâtiment** » (fiche 19) qui ouvre à un large public l'occasion de découvrir la diversité des métiers du monde des bâtisseurs et de partager leur passion de construire.

Sur le principe de la semaine « Ecole entreprise », la Fédération Régionale des Travaux Publics, accompagne les élèves des collèges à une sensibilisation aux métiers et aux formations des travaux publics. Les collèges ont une grande liberté d'organisation, comme en témoigne l'action « **Reporter Travaux publics** », (fiche 20).

Sont initiées ici des actions de type forum, journées de découverte. Ce sont des actions de grande envergure qui touchent les élèves de 4^{ème} et 3ème.

Une mobilisation de nombreux partenaires est ici observée : collectivités territoriales, institutionnels, représentants des branches, entreprises, services de l'Etat, établissements scolaires et bien sur les fédérations de branche.

L'impact de ces actions de sensibilisation (nombre de visiteurs, la finalisation d'un projet professionnel, orientation des jeunes) n'est pas lisible.

Les structures d'accueil, d'information et d'orientation

Sur la base d'un « **Guide des métiers de l'agriculture** », l'APECITA (fiche 27) met en ligne 82 fiches métiers www.apecita.com. Au-delà des informations sur les contenus des métiers, l'intérêt de ces fiches est de mettre en avant les conditions d'exercice de ces métiers, et les perspectives d'évolution de carrière. Tout ceci est complété par un témoignage.

Sur le même principe de mise à disposition de l'information sur l'emploi et la formation, l'association RLI Les sablières met en place un portail Internet agricole « **Agrihéroult** » (fiche 34) sur lequel on peut trouver des informations sur les groupements d'employeurs

L'action de sensibilisation « **VIVA 2001** » (Fiche 31), initiée par la MLI du Biterrois participe de cette sensibilisation aux possibilités d'emploi dans le secteur de l'hôtellerie restauration, auprès des jeunes bénéficiaires du programme TRACE. Au-delà d'une sensibilisation, une mise en relation jeunes/employeurs est conduite par la MLI.

Les actions de sensibilisation aux métiers de l'agriculture (fiches 24 et 31) s'adressent également aux prescripteurs de formation.

Les missions de la MLI vont au-delà de l'information sur les métiers de l'hôtellerie-restauration. Elles ouvrent à des rapprochements vers l'emploi.

Les chambres consulaires

Sur la base d'un financement FSE, la CCI DE Lozère mène une action de sensibilisation à l'apprentissage à travers son action « **Défi pour l'alternance** » (fiche 4). En direction tant des demandeurs d'emploi que des entreprises, cette animation crée une dynamique entre l'offre et la demande d'emploi dans le département.

L'action « **Valorisation des métiers dans l'Hôtellerie restauration** », initiée par le CFA de la CCI de Montpellier (fiche 6) agit en amont des ruptures d'apprentissage dans une démarche à long terme qui vise à fidéliser les jeunes dans ce secteur.

Les objectifs de ces actions vont au-delà de la revalorisation des métiers. Elles accompagnent le rapprochement jeune /entreprise par le biais de la formation.

Un suivi sur la base d'un questionnaire est mis en place.

Les organismes de formation initiale et continue

Les établissements scolaires avec l'appui du Rectorat et de nombreux partenaires, mettent en place pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, des séquences de **découverte du milieu du travail**.

A l'initiative du COBATY, l'action « **Construire demain : de l'apprenti à l'ingénieur** » s'appuie sur un large partenariat (fiche 8). Elle propose une lecture de métiers du bâtiment et des travaux publics qui permette des parcours professionnels ascendants. Un CD ROM reprend le déroulé de l'action ainsi qu'un reportage filmé par FR3, tourné en situation.

Telle action « **Découverte des métiers du bâtiment** » (fiche 10) initiée par le collège les Garrigues à Montpellier, qui met en scène les notions mathématiques dans le processus d'élaboration d'un plan d'architecte.

Telle autre action menée par le collège de Villeneuve les Maguelone «**Séquences d'observation en entreprise**» (fiche 11), qui propose d'appréhender les mutations technologiques et sociales par une immersion dans le monde industriel agricole.

Enfin, un « **Itinéraire de découverte** » (fiche 13) à l'initiative du Collège du Mont Duplan à Nîmes qui accompagne les élèves de 4^{ème} vers la découverte des métiers du bâtiment en vue de l'élaboration d'un projet personnel.

Ces actions ne se reproduisent pas nécessairement d'une année sur l'autre, elles émergent d'initiatives collectives et individuelles (enseignants, directeurs d'établissement...).

Les élèves enrichissent leur vision du monde professionnel tout en disposant d'outils utiles dans leur orientation et tout au long de leur vie professionnelle.

Peu d'éléments sur le suivi de ces actions sont observables Un travail complémentaire plus fin permettrait de mesurer l'impact de ces initiatives sur le parcours des jeunes.

Les OPCA

A l'initiative de l'Opcra de l'industrie hôtelière, le FAFIH, l'action « **Des métiers, un avenir** » (fiche 23), une campagne de communication nationale met en avant les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et des discothèques au travers de deux « Bus métiers » qui circulent à travers toute la France.

L'égalité professionnelle

Ce sont prioritairement les actions d'information, d'orientation et d'aide au choix professionnel qui intègrent de fait les aspects d'égalité professionnelle. Par principe, dès lors qu'une action de sensibilisation est menée, elle l'est en direction d'un large public, sans distinction de genre a priori. Cependant, des actions plus spécifiques peuvent être observées en direction de jeunes filles pour les inciter à s'ouvrir à leur environnement économique.

C'est notamment l'action « **Mobilité, emploi, viticulture au féminin** » qui a été développée dans le domaine de la viticulture dans l'Aude (fiche 35) par la Fédération audoise des œuvres laïques de l'Aude, à l'initiative de la Direction départementale du travail et de la formation professionnelle, DDTEFP, de l'Aude. Au travers de deux journées de rencontres et de visites. L'objectif était de faire découvrir à 12 jeunes filles, un des secteurs les plus dynamique du département (la viticulture) et au-delà de favoriser une prise de conscience de la nécessité d'être mobile au travers d'une forme d'un parcours de « resocialisation ». Opération pilote qui s'est terminée par une table ronde à laquelle les jeunes filles étaient invitées à poursuivre leur cheminement qui avait démarré par la visite de lieux emblématiques tels la Cité de la Vigne et du Vin, le Château de Violet, l'exploitation Antech et le domaine de l'Hospitalet.

Plus transversale, l'action intitulée « **Egalité des chances entre les femmes et les hommes face à l'emploi et à la formation** » est menée par l'Apécita, Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire au niveau de la France entière, déclinée en région (fiche 26). Une enquête d'impact est en cours de réalisation et permettra de mesurer les effets de cette campagne d'information qui vise à inciter les candidats à se positionner sur des postes qu'ils pensaient ne pas être accessibles car réservés à l'autre genre.

1.2. Enjeux de coordination et de capitalisation

De la découverte des métiers à la médiation de l'information

Un des grands chantiers qui implique les partenaires sociaux et les pouvoirs publics concerne l'augmentation des ressources en main d'œuvre par un relèvement du taux d'emploi. Il s'agit dans cette perspective de favoriser une meilleure insertion des jeunes en favorisant l'attractivité des emplois dans les branches où les recrutements et la fidélisation de la main d'œuvre sont défaillants.

En Languedoc-roussillon, de nombreuses actions apportent des éléments d'information sur les métiers les plus recherchés par les entreprises. Ne sont pas citées dans cette étude les actions de type « portes ouvertes » qui sont des manifestations dont il faut souligner l'importance au niveau local. Il convient de signaler les initiatives des administrations telles que l'Afpa, l'Anpe, l'Assédic, le Conseil Régional, les Directions départementales du travail, de l'emploi

et de la formation professionnelle, les Chambres de métiers, les Conseils généraux et bien sûr les branches dont on a vu les actions en matière de sensibilisation à la découverte des métiers.

L'Éducation nationale au sein de ses établissements scolaires consolide l'approche « métier et découverte du monde professionnel » au travers d'actions pédagogiques en direction des élèves de 3^{ème} :

- un module de 6h hebdomadaires obligatoires « Découverte professionnelle ». qui est déjà implanté dans une trentaine de collèges et lycées en région. A partir d'une approche individualisée, il s'agit d'accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'orientation par la connaissance des voies et des parcours de formation ;
- une option facultative de 3 heures hebdomadaires « Découverte professionnelle » qui permet de donner à lire aux élèves toutes les réalités professionnelles : découverte des métiers et des activités professionnelles ; découverte des organisations ; découverte des lieux et des modalités de formation.

L'Onisep propose une mise à disposition sur son site d'informations www.onisep.fr 400 fiches métiers ainsi que la liste de salons et journées métiers organisés dans chacun des départements.

Il ressort à travers toutes les expériences qui ont fait l'objet d'une fiche, que les actions menées en matière de sensibilisation se déroulent en partenariat avec une série d'acteurs. Certes d'autres outils de communication et d'information pourraient être développés, mais l'enjeu aujourd'hui n'est-il pas de coordonner les actions existantes ? En d'autres termes, la circulation de l'information sous toutes ses formes constitue-t-elle aujourd'hui un moyen adapté à l'enjeu de communication sur les métiers les plus recherchés par les entreprises ?

L'action de capitalisation des expériences et initiatives dans le champ de la « Découverte des métiers » en région, correspond à une nécessité de proposer une lecture partagée sous la forme de recueil. Nécessité pouvant s'apparenter à un outil de médiation de l'information entre les diverses initiatives avec un objectif affirmé : celui de permettre aux acteurs d'organiser leurs actions sur la base d'un état des lieux de l'existant en région.

De la nécessité de disposer d'éléments de contexte

Toutes ces fiches constituent une clé d'entrée en matière de communication et d'information et nécessitent d'être appuyées, accompagnées de données de cadrage qui donnent à lire des éléments de contexte. En effet, les acteurs en charge d'accueillir et de sensibiliser les jeunes à leur environnement économique ne disposent pas toujours de cette mise en cohérence de données informatives en lien avec des éléments de contexte.

Pour exemple le lien entre les actions menées en matière d'orientation dans les collèges et la réalité économique des bassins d'emploi.

Sur chacun des bassins d'emploi, l'ANPE et l'ASSEDIC ont mis en ligne un répertoire des intentions d'embauche par les entreprises pour l'année 2005. Cette présentation des « métiers les plus recherchés par les entreprises » est consultable sur www.anpe.fr et sur www.assedic.fr

Les métiers de l'hôtellerie restauration, du bâtiment et des travaux publics et de l'agriculture qui figurent en haut de ce palmarès sont les suivants :

- serveurs, employés de l'hôtellerie-restauration ;
- cuisiniers ;
- maçons qualifiés ;
- peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment ;
- ouvriers qualifiés des travaux publics.

Des spécificités sont observées selon les territoires, comme le bassin d'emploi de Prades qui affiche des intentions d'embauche sur les métiers de plâtriers, charpentiers, ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment ou le bassin d'emploi de Lunel qui recherche les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment, ou encore le bassin d'emploi de Sète où les entreprises recherchent des cadres de l'hôtellerie et de la restauration.

Le service public de l'emploi agit au niveau régional pour réduire le nombre d'offres d'emploi insatisfaites et sur lesquelles il estime que des difficultés de recrutement existent. Pour chacun des métiers⁶, un accroissement d'au moins 20% du nombre d'offres d'emplois satisfaites en 2004 a été fixé.

*

⁶ En Languedoc-Roussillon, ces métiers sont les suivants : Intervenant à domicile – Cuisinier - Attaché commercial - Ouvrier de maçonnerie – Mécanicien.

2. Accompagnement vers l'emploi ?

La loi contre les exclusions a adopté des orientations pour améliorer la qualité de l'accompagnement vers l'emploi au travers:

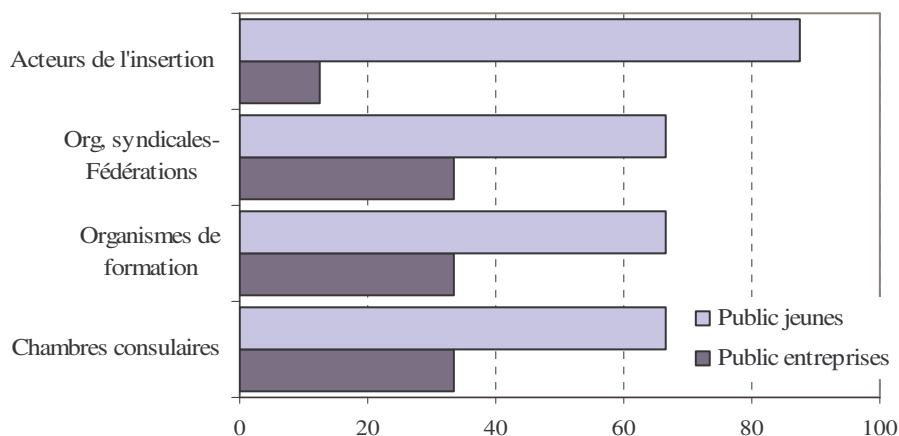
- de la mise en place d'une offre de formation régionale adaptée aux jeunes ;
- du développement de périodes d'immersion dans les entreprises du secteur marchand ;
- de l'organisation d'un accès privilégié aux mesures en faveur de l'emploi.

Mais en amont de toute action de formation, les pratiques et expérimentations recueillies ici en matière d'accompagnement vers l'emploi sont le témoignage d'actions interdépendantes les unes des autres qui ne peuvent que difficilement faire l'objet d'analyse segmentées. Elles peuvent tout au moins être organisées en prenant en compte les aspects suivants :

- Le cheminement vers l'emploi n'est pas un processus linéaire. Il donne lieu à l'intervention de différents acteurs qui s'investissent de différentes façons. Tout d'abord par une prise en compte de la réalité; qui les conduit à intégrer dans leurs missions un nécessaire repérage des jeunes les plus **démunis en capital scolaire** afin de les soutenir dans une démarche individuelle. Ensuite en mettant en œuvre un accompagnement adapté et structuré qui s'appuie sur une démarche collective à des fins de **finaliser** un projet quel qu'il soit (réduction du taux de rupture, aide à la mobilité) ;
- Les modalités de mise en œuvre d'un accompagnement vers l'emploi par les acteurs interrogés s'organisent autour de l'activité propre de l'entreprise. Soit au travers d'actions concrètes de formation à la fonction de **tuteur** en entreprise. Soit par la mise en œuvre d'un engagement collectif de type « **charte de qualité** ». Soit enfin autour de **partenariats inter entreprises** qui contribuent à proposer de nouvelles modalités de répartition du travail.

2.1- Un public de jeunes et d'adultes démunis en capital scolaire

Sur les 23 actions recueillies en matière d'accompagnement vers l'emploi, 8 ont été menées au sein d'entreprises, plus particulièrement auprès de dirigeants et 15 auprès de jeunes et d'adultes en difficultés dont plus du tiers menées auprès de jeunes et d'adultes bénéficiaires du PLIE.



Le repérage d'un public sans qualification est un objectif que les acteurs ne formulent pas, mais qui participe de l'objectif affiché dans tous les cas, qui est de soutenir une démarche individuelle vers l'emploi. Des modules de soutien sont mis en place notamment des actions conçus où adaptés pour remobiliser les publics et les accompagner en pré apprentissage pour une remise à niveau ;

L'action « **Partir gagnant** » (fiche 3) menée par la Chambre de métiers du Gard met en place un guide d'accueil d'auto positionnement et un questionnaire sur les motivations de jeunes bénéficiaires du PLIE. L'objectif affiché est bien ici de faciliter pour ces jeunes en difficultés, la signature d'un contrat. Cette action va au-delà de l'accompagnement aux savoirs fondamentaux, elle assure sur la base d'une convention, un suivi trimestriel des jeunes en emploi.

Préparer un entretien préalable au contrat d'apprentissage ne relève pas de la seule responsabilité du jeune. De nombreuses institutions y contribuent, qu'il s'agisse du réseau des points A des chambres de commerce et d'industrie, des centres d'aide à la décision des chambres de métiers, des organisations de branches professionnelles, des missions locales ainsi que des permanences d'accueil d'information et d'orientation et de l'ANPE.

La chambre d'agriculture de Lozère mène une action avec l'appui de l'association « De Lozère » dans la filière viande : « **Développement des métiers de la viande** » (fiche 1). Cette action vise à sensibiliser un public jeune et adulte en situation d'échec scolaire, aux métiers de la filière et de les accompagner vers l'emploi via l'apprentissage.

L'enjeu majeur dans ce domaine consiste à renforcer les liens entre les différents acteurs qui produisent de l'information et qui interviennent en matière d'orientation afin que ce soit de moins en moins un choix par défaut. D'autant que la difficulté première est bien de trouver une réponse collective en mettant en œuvre des parcours de formation, tout en apportant une aide et un soutien individualisé. L'individu devant être pris dans sa globalité qui demande implicitement de se « démarquer » de la formation scolaire.

Il ressort que l'apprentissage est privilégié pour trouver des solutions aux élèves en difficulté, même si l'observation concrète montre que les élèves « orientés » sont moins nombreux que le nombre d'élève en formation par « vocation ». Il convient toutefois de signaler que l'apprentissage peut être désormais perçu comme une voie de remédiation pour les élèves en difficulté au détriment d'une voie de formation à part entière.

Une mesure expérimentale menée en 2004 et supportée par le PLIE de la communauté d'agglomération Hérault Montpellier, « **Chantier école en maçonnerie** » (fiche 28) permet à un public demandeur d'emploi de se former dans le secteur de bâtiment par une mise en situation de travail sur un chantier en maçonnerie. Lorsque le candidat a obtenu les 4 certificats de compétence professionnelle⁷, le jury lui délivre un titre professionnel de maçon.

Ces expériences tout comme l'action « **Chantiers locaux d'initiative publique** » (fiche 32) qui est menée par la Mission locale du Biterrois, permettent aux bénéficiaires d'accéder à un emploi tout en finalisant leur démarche de qualification. Cette étape de mise en situation réelle de travail des jeunes en difficulté permet une « redynamisation » des parcours.

⁷ Délivrés par les DDTEFP dans le cadre de l'expérimentation conduite par la DGEFP, l'ANPE et l'AFPA auprès des demandeurs d'emploi et des salariés

L'investissement des petites entreprises locales qui éprouvent des difficultés pour recruter de la main d'œuvre qualifiée et qui accueillent les jeunes au sein de leur établissement est à souligner.

2.2. La notion de continuité des parcours de formation

Les ruptures en cours d'apprentissage

Dans l'Hérault, les apprentis du bâtiment restent plus longtemps en apprentissage. Dans ce secteur, le taux de rupture⁸ en cours de contrat est de 31 % en 2002, pour 36 % sur l'ensemble des secteurs. La rupture, n'étant pas toujours synonyme d'abandon, mais aussi d'opportunité d'emploi.

Secteurs	Taux de rupture (1)		Nb moyen de jours passés en contrat	
	2001	2002	2001	2002
Agriculture	Ns*	40 %	275	342
Bâtiment	31 %	31 %	223	239
Hôtellerie	58 %	55 %	184	182
Tous secteurs	39 %	36 %	215	376

Source DDTEFP, traitement Oref

* Non significatif

C'est dans l'hôtellerie-restauration que le taux de rupture est le plus élevé avec 55 % en 2002. Le nombre moyen de jours passés en contrat avant rupture y est le plus faible avec 182 jours pour 376 jours sur l'ensemble des contrats.

L'observation des taux de rupture est un indicateur qui peut aider à mieux comprendre le manque d'attractivité apparent d'un métier ou les modalités d'accès à la formation comme moyen de pallier aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises. Par exemple, il est paradoxal de constater l'engagement en formation des apprentis dans un secteur comme le bâtiment qui souffre parfois d'un déficit d'image.

Sur les 35 actions présentées dans ce recueil, 8 d'entre elles s'engagent dans un travail sur les ruptures en cours d'apprentissage. Ce sont des actions qui sont conduites dans une relation « bilatérale multiple » : la relation CFA / apprenti ; la relation entreprise / apprenti et la relation CFA / entreprise

La relation du CFA avec l'apprenti et avec l'entreprise renvoie à la question des parcours des jeunes, dès lors qu'une démarche d'individualisation de la relation est engagée par le centre. En effet, les jeunes qui suivent une même formation ont des parcours scolaires antérieurs de plus en plus hétérogènes. Cette prise en compte de la richesse de l'antériorité des parcours permet d'adapter le contenu des formation, mais également les rythmes de formation ainsi que l'équilibre entre enseignement général et enseignement professionnel.

Il est important de souligner l'importance de l'orientation et de la connaissance des métiers à l'entrée des jeunes en formation. Des outils ont été développés et utilisés tels que les chartes

⁸ Le taux de rupture est le rapport entre les contrats rompus et les contrats enregistrés sur l'année par la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle.

qualité. Encore faut-il que le CFA ait la possibilité à la fois structurelle et financière de s'engager dans une démarche qualité.

Les chambres consulaires, par l'action qu'elles conduisent au sein de leurs CFA, sont très impliquées par les conditions et la qualité de leurs formations en apprentissage. Impliquées tant au niveau de leurs conditions d'accueil que de l'accès plus large à l'emploi à l'issue d'un parcours qualifiant.

Le CFA de la Chambre de commerce et d'industrie de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary a mis en place en 2003-2004 ; une « **Démarche qualité** » (fiche 2), qui implique l'entreprise (volet qui sera abordé page suivante) et le jeune par une entrée métier. C'est le nombre de ruptures enregistrées en cours de formation dans ce centre qui s'élevait à 50 % dans l'hôtellerie-restauration qui l'a conduit à engager cette action. A la fin de l'année 2003, 20 ruptures ont pu être évitées (sur 150 jeunes pré-inscrits).

L'action « **Partir gagnant** » (fiche 3) est menée par la Chambre de métiers du Gard. Pour Nîmes et le territoire de Nîmes métropole, le taux de rupture dans les 6 premiers mois est passé de 36 % à 1 à 2 %, pour 25 jeunes. Un accompagnement en pré apprentissage avec une remise à niveau est un préalable à la préparation de l'entretien avant contrat. L'objectif de maintien du jeune en contrat est prioritaire ici pour assurer le bon déroulement de l'action de formation dans sa globalité.

L'Institut consulaire de formation (pôle formation de la CCI de Montpellier) mène une action de « **Valorisation des métiers dans l'hôtellerie restauration** » (fiche 6) dans une perspective de « développement durable » avec un objectif affirmé de fidéliser les jeunes dans ce secteur. La valorisation des métiers est une démarche première qui est organisée au sein de collèges et de lycées. Un travail qualitatif sur le suivi des jeunes entreprises à 6 mois est entrepris.

L'objectif de *mieux fidéliser les élèves et les apprentis* est mis en avant dans l'action « **Construire demain : de l'apprenti à l'ingénieur** » (fiche 8) par le CFA BTP de Lézignan Corbières. Les résultats sont probants si l'on en croit la précocité des inscriptions en formation en apprentissage qui sont désormais closes en juillet. L'action insiste sur la notion d'image des métiers et sur la découverte des formations du bâtiment et des travaux publics dans leur variété.

Diminuer les taux de rupture est le résultat affiché de ce même CFA qui dans son action « **Entretien avant signature de contrat** » (fiche 14), au sein du dispositif d'aide aux choix professionnels, aide les jeunes entrant en 1^{ère} année en organisant un entretien entre la famille et le maître d'apprentissage.

L'ARFP/OPCAREG suit les apprentis dans son action « **Dispositif d'accompagnement vers l'emploi** » (fiche 24). Le lien entreprise / apprenti se fait en amont de la signature du contrat par ARFP qui repère les entreprises qui éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié. Le suivi des apprentis en entreprise se fait durant les 6 premiers mois du contrat. Pour revenir sur les démarches qualité, et particulièrement sur l'action menée par le CFA de la CCI de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary, (fiche 1), la construction d'un référentiel permet de déterminer les obligations des parties en présence : centre de formation, entreprise et jeune.

Ce cadre formalisé sous la forme d'un contrat conduit l'entreprise à s'engager sur une série de points (accueil de l'apprenti, respect de la réglementation, contenu de la formation en lien avec les activités en entreprise, évaluation...).

La relation entre le CFA et l'entreprise est primordiale, elle conduit à s'interroger sur la place de l'entreprise dans le processus de formation. L'idée n'est pas ici de repenser la question de l'entreprise comme lieu d'expérience ou de l'entreprise comme lieu de formation, mais de rendre compte des initiatives qui contribuent à renforcer le lien entreprise/ centre de formation.

Une démarche qualité est engagée en termes de revalorisation du salaire de l'apprenti par le CFA TP. A l'initiative de la Fédération régionale des travaux publics, l'action « **Charte qualité CFA TP** » (fiche 21), se décline sur 3 années et engage les entreprises qui accueillent les jeunes apprentis dans une démarche qualité. Un chargé de mission entreprise est chargé de recueillir les offres d'emploi, de les diffuser et de les mettre les jeunes en relation avec les entreprises. C'est dans la perspective d'attirer des jeunes en formation en apprentissage et d'engager les entreprises d'accueil dans une démarche qualité que repose cette action.

Une action menée auprès de chefs de chantiers, de conducteurs de travaux est menée par la Fédération régionale des travaux publics de « **Formation de tuteurs** » (fiche 22). Il s'agit de sensibiliser toute personne chargée de l'accueil et du suivi des nouveaux embauchés sur chantiers et plus particulièrement les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Agir pour réduire les freins à la mobilité géographique

Les conditions d'accès à la formation sont différentes en zone urbaine et en zone rurale. Il ressort que les actions qui sont conduites pour accompagner les jeunes à une éventuelle mobilité géographique, sont menées dans l'arrière pays.

En matière d'apprentissage, la capacité d'accueil de l'entreprise est un critère de choix pour un jeune, notamment lorsque le lieu de sa formation est distant de son lieu de stage. Ceci a pu être observé dans un contrefort de la Montagne Noire au dessus de Carcassonne par le CFA de la CCI qui constate un engagement du jeune en formation beaucoup plus important lorsque l'accueil des salariés en établissement hôtelier se fait dans de bonnes conditions.

Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, la MLI du Biterois, « **VIVA 2001** », (fiche 31), insiste sur la notion de mobilité dans ses actions de sensibilisation aux possibilités d'emploi.

Toujours dans le Biterois, le Geiq Hôtellerie de Plein air « **Accompagnement vers l'emploi** » (fiche 30), au travers de son action de professionnalisation d'ouvrier qualifié de maintenance de l'hôtellerie de plein air, assure un accompagnement de ses publics peu mobiles. L'absence de mobilité pouvant se lire ici comme absence de moyens de transport.

C'est une action de co-voiturage qui à Nîmes a été mise en place pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle pour des personnes peu ou pas mobiles. Cette action « **Relance du développement agricole** » (fiche « »), facilite la mise en relation entre le public en formation et les entreprises agricoles situées aux alentours de Nîmes.

Toujours en agriculture et particulièrement dans la viticulture, l'action « **Mobilité, emploi, viticulture au féminin** » (fiche 35 page 12), insiste sur la prise en compte de la mobilité dans l'accès à l'emploi. La grande majorité des jeunes filles qui ont participé à cette session n'avaient jamais participé à un voyage ou à une petite excursion.

2.3- Accompagner vers l'emploi : les actions et le rôle de l'entreprise

La Fédération française du bâtiment LR mène une action en direction des chefs d'entreprise des TPE et PME du secteur du Bâtiment. Cette action de sensibilisation a pour objectif de soutenir les entreprises dans leur action d'accueil des jeunes en entreprise. « **Recruter, accueillir, fidéliser** » (fiche 18) afin de faire face aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises. Certains des 12 chefs d'entreprise formés se sont engagés dans une démarche compétences.

Activer les réseaux d'entreprise est pour la chambre d'agriculture de Lozère un passage obligé pour mener à bien son action de développement de la filière viande (voir page 16). Répondre aux besoins d'emploi dans le département nécessitait une prise en compte des parties en présence tant du point de vue des employeurs potentiels que des jeunes à qualifier sur des métiers spécifiques. La notion de pénurie de main d'œuvre est ici mentionnée et l'action se positionne sur un objectif de revalorisation du salaire des apprentis de 15 à 20 % par rapport au taux conventionnel.

Le groupement d'employeurs de l'Orb au travers de l'action « **De l'idée au projet** » (fiche 29) menée par le PLIE de la haute vallée de l'Orb a mis en place une action innovante de sensibilisation à la pluriactivité. Il s'agit d'une formation à cette forme de travail, la pluriactivité qui développe tant les aspects juridiques que statutaires. L'information à ce statut d'emploi dans une zone éloignée du littoral prend toute sa dimension sur les emplois liés à l'agriculture.

*

Fiche 1

Nom de l'action : Développement des métiers de la viande

Initiateur de l'action : Chambre d'agriculture de Lozère et Association « De Lozère »

Partenariats engagés : Association « De Lozère » et CFPPA de Marvejols, abattoirs et ateliers de découpe

Territoire d'action : Département, 2005

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Adolescents et jeunes adultes en situation d'échec scolaire

Périodicité : 2005, à reconduire suivant résultats

Contenu de l'action :

- inventaire et analyse des besoins auprès des professionnels de la filière des viandes ;
- prospection et achat d'espace pour susciter les candidatures des jeunes ;
- extension du champ de compétence d'un groupement d'employeurs et ouverture aux métiers de la viande ;
- présentation des candidats aux entreprises parties prenantes de l'action en fonction des profils et des attentes formulées par les jeunes.

Objectifs :

- mettre en œuvre une formation spécialisée dans le travail industriel des viandes par le biais de l'apprentissage ;
- sensibiliser un public de jeunes souvent en difficultés d'insertion et sans qualification sur les métiers de la filière viande du département ;
- répondre aux besoins de la filière qui éprouve des difficultés pour recruter de la main d'œuvre qualifiée ;
- revaloriser le salaire des apprentis de 15 à 20 % par rapport au taux conventionnel.

Moyens engagés et suivi de l'action : 30 journées de travail technicien

Résultats : Cinq apprentis ont eu le CAP

Freins rencontrés : Malgré des salaires motivants et la possibilité d'intégrer l'entreprise à l'issue de la formation, peu de jeunes se sont portés candidats sur un secteur d'activité qui souffre de façon chronique de main d'œuvre.

Contact : M. François VIALON

Chambre d'agriculture de Lozère

25 avenue Foch

48000 MENDE

☎ : 04.66.65.62.00

Courriel : accueil@lozere.chamagri.fr

Fiche 2

Nom de l'action : **Charte de qualité**

Initiateur de l'action : CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary

Partenariats engagés : Région Languedoc-Roussillon, Chambre de commerce de Narbonne, Rectorat, CIO de Carcassonne, DDTEFP, Entreprises, Mission locale, ANPE.

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	X

Public : Jeunes en contrat d'apprentissage

Périodicité : 2003-2004

Contenu de l'action :

Sur la base d'une convention signée entre le centre de formation et une entreprise du secteur de l'Hôtellerie restauration, l'action propose de « Garantir l'avenir des métiers qui relèvent de cuisine, de la restauration et des services hôteliers ». Une charte qualité détermine les obligations des parties en présence lors d'un contrat d'apprentissage (centre de formation, entreprise, jeune).

Objectifs :

- sensibiliser les entreprises à l'accueil du stagiaire ;
- accueillir et intégrer l'apprenti dans l'Hôtellerie Restauration, en respectant les clauses du contrat de travail ;
- organiser le travail de l'apprenti et lui confier des missions en relation avec sa formation ;
- effectuer des évaluations conformément au référentiel de formation imposé ;
- lutter contre les ruptures d'apprentissage évaluées à 50 % en HR.

Moyens engagés et suivi de l'action Un équivalent temps plein sur le CFA pendant 6 mois.

Résultats : Sur 150 pré inscrits en 2003, 20 ruptures ont pu être évitées.

Freins rencontrés : Un manque de demande de la part des entreprises en CAP Café brasserie et CAP Services hôteliers. Une action qui n'a pas pu être reconduite faute de moyens.

Contact : Mme DENAT

CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary
Chemin Sainte Marie

11000 Carcassonne

☎ : 04.68.72.71.44

Courriel : formation@cacassonne.cci.fr

Fiche 3

Nom de l'action : **Partir gagnant**

Initiateur de l'action : Chambre de métiers du Gard

Partenariats engagés : Chambre de métiers, PLIE d'Alès pour le territoire alésien, Conseil général du Gard pour le reste du département.

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : 25 jeunes sans qualification bénéficiaires du PLIE

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

Repérage des publics ayant des difficultés et accompagnement en pré-apprentissage pour une remise à niveau. Accompagnement de l'évaluation d'un projet professionnel pour préparer l'entretien et mise en place d'un guide d'accueil d'auto-positionnement et d'un questionnaire sur les motivations pour préparer l'entretien. Placement et suivi des jeunes dans l'entreprise une fois le contrat signé.

Objectifs :

- faciliter pour des publics jeunes en difficultés la signature de contrats d'apprentissage ;
- assurer le maintien des jeunes dans les contrats d'apprentissage et leur pérennisation ;
- réduire le taux de rupture durant les 6 premiers mois du contrat.

Moyens engagés et suivi de l'action : Convention et suivi trimestriel des bénéficiaires et de la médiation

Résultats : Pour Nîmes et le territoire de Nîmes Métropole, réduction du taux de rupture dans les six premiers mois de 36 % à 1 à 2 % pour 25 jeunes.

Freins rencontrés :

Difficulté pour assurer cette médiation dans l'emploi sur un nombre plus important que les 25 jeunes sans qualification bénéficiaires du PLIE.

Contact : Mme Chantal GAVEN

Chambre de Métiers du Gard
904, avenue du Maréchal Juin
30900 Nîmes

☎ : 04.66.62.80.55

Courriel : emploi@cm-gard.fr

Fiche 4

Nom de l'action : Défi pour l'alternance

Initiateur de l'action : Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère

Partenariats engagés : FSE, Etat

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes, demandeurs d'emploi et entreprises

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

Sensibiliser les jeunes et les entreprises à l'alternance Diffuser des offres d'emploi et d'apprentissage. Créer des clubs de qualité de l'apprentissage.

Objectifs :

- favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans le département ;
- promouvoir l'alternance de façon générale.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Convention « Promotion emploi », une chargée de mission. Suivi auprès des personnes rencontrées sur la base d'un questionnaire bi annuel.

Résultats :

200 entreprises et 100 jeunes et demandeurs d'emploi rencontrés par an. Revalorisation des métiers, information auprès des chefs d'entreprises des aides à l'embauche. Progression du nombre de contrats d'apprentissage signés.

Freins rencontrés :

Contact : Mme Caroline BISCAN
Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère
16, Boulevard de Soubeyran BP 81
48002 Mende Cedex
☎ : 04.66.49.00.33

Courriel : c.biscan@lozere.cci.fr

Fiche 5

Nom de l'action : Observatoire des compétences

Initiateur de l'action : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère

Partenariats engagés : FSE, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle'

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Entreprises de Lozère

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

- élaboration de plans pluriannuels de formation ;
- suivi et actualisation des plans de formation ;
- information du chef d'entreprise ;
- actions collectives.

Objectifs :

Stimuler et accompagner les entreprises dans l'élaboration d'un plan de formation pluriannuel en corrélation avec la stratégie à moyen terme de l'entreprise.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Un consultant et un assistant technique. Un suivi quantitatif et qualitatif est réalisé chaque année par le consultant.

Résultats :

Création d'une dynamique et d'une culture d'entreprise en agissant sur la formation et les compétences des personnels des entreprises.

Freins rencontrés :

Contact : M. Julien CHARRADE
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère
16, Boulevard de Soubeyran BP 81
48002 Mende Cedex
☎ : 04.66.65.35.29

Courriel : j.charrade@lozere.cci.fr

Fiche 6

Nom de l'action : Valorisation des métiers dans l'H-R

Initiateur de l'action : ICF, Institut Consulaire de Formation (pôle formation de la CCI de Montpellier)

Partenariats engagés : ICF, MLI, Conseillers professionnels ICF, coordonnateurs pédagogiques ICF.

Territoire d'action : Département, Bassin d'emploi de Montpellier

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes candidats à l'apprentissage

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

- réunion d'information pour valoriser les métiers de l'Hôtellerie-restauration ;
- visite des collèges et des lycées ;
- élaboration qualitative des offres des entreprises par le biais des points A.
- accompagnement collectif et individuel des jeunes.

Objectifs :

Valorisation des métiers de l'hôtellerie restauration et accompagner le maillage jeunes entreprises par le biais de la formation, tant par des voies diplômantes que par des voies plus professionnelles comme les CQP, le dispositif RECAPE. S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Moyens engagés et suivi de l'action : Un consultant et un assistant technique. Un suivi quantitatif et qualitatif est réalisé chaque année par le consultant.

Résultats : Accompagnement réussi afin de valoriser les métiers, réduire les ruptures et fidéliser les jeunes dans ce secteur.

Freins rencontrés : Le secteur souffre de la volonté politique d'élever le niveau des classes d'âge au niveau BAC et au-delà. Attention à l'utilisation d'une main d'œuvre « bon marché ».

Contact :

Dominique CRAYSSAC
ICF Montpellier
2300 Av des Moulins
34185 Montpellier Cedex 04
☎ : 04.67.10.25.73.

Courriel : info@icf-montpellier.com

Fiche 7**Nom de l'action : Un jour, un jeune, une entreprise**

Initiateur de l'action : Fédération française du bâtiment

Partenariats engagés : Inspection académique de l'Hérault, Entreprises (35) et Etablissements scolaires.

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : 35 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Périodicité : Avril 2005

Contenu de l'action :

A travers un concours « reportage photo », cette action a permis à un jeune de passer une journée avec un professionnel du bâtiment et de préparer ainsi un exposé ou une exposition pour les élèves de sa classe.

Objectifs :

Elaboration et partage d'une information entre élèves. Connaissance « de l'intérieur » d'une activité médiatisée par un professionnel dans une relation individuelle.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Encadrement des entreprises, coût lié au développement des photos.

Résultats :

Cette action a permis une aide à la finalisation d'un projet professionnel pour certains élèves.

Freins rencontrés :

Contact : Alex Conil
Fédération Française du Bâtiment LR
359, av des Près d'Arènes BP 95122
34073 MONTPELLIER Cedex 03

☎ : 04.67.58.52.20

Courriel : conila@languedoc.ffbatiment.fr

Fiche 8

Nom de l'action : Construire demain : de l'apprenti à l'ingénieur

Initiateur de l'action : COBATY, CEFOBAT, (CFA BTP de Lézignan-Corbières), Lycée des métiers Andréossi de Castelnaudary.

Partenariats engagés : FFB Aude et FFTP Aude, association audoise qui regroupe des partenaires de l'acte de construire que sont l'ordre des architectes, des géomètres, des avocats, des notaires, la direction de l'équipement et les fournisseurs de matériaux, Conseil régional, Conseil général 11, Education nationale, Société générale, Club services (Rotary, Lion's club...), CCCA BTP, Comité central de coordination de l'apprentissage dans le bâtiment et les TP, Mairie de Castelnaudary et de Lézignan-Corbières.

Territoire d'action : Département de l'Aude et limitrophes

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Elèves des collèges de l'Aude en classe de 4^{ème}.

Périodicité : Action reconduite tous les ans alternativement au Cefobat puis au LP. Cette année au Cefobat, les 17 et 18 mars 2005.

Contenu de l'action : Faire découvrir aux élèves du bassin de formation de l'Aude, les formations du bâtiment et des travaux publics dans leur variété (contrat d'objectif entre COBATY et le CCCA-BTP).

Objectifs :

- modifier la perception de l'image des métiers du bâtiment aux jeunes de 4^{ème}, proches de l'orientation ;
- démontrer que ces secteurs d'activités permettent des parcours professionnels ascendants et un accès à partir de niveaux très divers de formation initiale ;
- adapter l'offre de formation au regard des perspectives d'emploi en privilégiant la qualité de l'accueil et de l'orientation des jeunes.

Moyens engagés et suivi de l'action : Enseignants du Lycée et du CFA, professionnels du secteur concerné. Bilan annuel et financement effectués par les partenaires. Un CD ROM reprend le déroulé de l'action ainsi qu'un reportage réalisé par FR3 tourné en situation le 18 mars.

Résultats : 880 élèves sensibilisés. Une meilleure fidélisation des élèves et des apprentis dans les formations choisies et surtout une précocité des inscriptions qui sont désormais bouclées en juillet alors qu'elles l'étaient fin septembre avant la mise en place de l'action.

Freins rencontrés : La baisse des moyens financiers risque de voir dériver cette action de son objectif final.

Contact : Guy MASCARIN CFA-BTP de Lézignan Corbières « Cefobat »

Chemin de Saint Estève BP 71

11204 LEZIGNAN CORBIERES Cedex

☎ : 04.68.27.84.00

Courriel : cfabtp.lezignan@ccca-btp.fr

Fiche 9

Nom de l'action : Salon « métier passion »

Initiateur de l'action : Service académique d'information et d'orientation – Rectorat

Partenariats engagés : FFB, CAPEB, UMIH, Conseil Général du Gard, Inspection académique du Gard, Caisse d'Epargne.

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes des classes de 4^{ème} et 3^{ème}, ainsi que les publics de MLI et PAIO de l'ensemble du département du Gard, à l'exception du bassin d'Alès qui a sa propre manifestation.

Périodicité : Tous les ans

Contenu de l'action :

Information sur les métiers. Ces dernières années, un accent particulier a été mis sur les métiers du bâtiment et de l'hôtellerie. Le point installation des jeunes agriculteurs a même pu participer aux côtés des établissements de formation agricole.

Objectifs :

- aide au choix professionnels ;
- découverte des métiers

Moyens engagés et suivi de l'action :

Mobilisation d'un comité de pilotage d'une quinzaine de personnes et de l'ensemble des établissements et organisations professionnelles. Un suivi de l'action est menée dans le cadre d'une démarche globale d'éducation à l'orientation.

Résultats : Chaque année 10 000 visiteurs dont 7000 élèves dont certains ont trouvé ou confirmé leur voie professionnelle au salon Métier Passion

Freins rencontrés :

Contact : M. BRUNEL

Rectorat

Service Académique d'information et d'orientation

31, rue de l'université

34000 Montpellier

☎ : 04.67.91.48.70

Courriel : recsaio@-montpellier.fr

Fiche 10**Nom de l'action : Collège Les garrigues**

Initiateur de l'action : Service académique d'information et d'orientation – Rectorat

Partenariats engagés : Collège les Garrigues à Montpellier, ONISEP, Rectorat de Montpellier, professionnels du bâtiment, de la décoration et de l'ameublement.

Territoire d'action :

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Trois classes de 3^{ème}

Périodicité : De janvier à avril 2004

Contenu de l'action :

Construire et aménager un loft. Il s'agissait de travailler sur un véritable plan d'architecture. D'établir un lien avec les notions mathématiques et les problèmes concrets liés au bâtiment.

Objectifs :

- faire découvrir les métiers du bâtiment, de la décoration et de l'ameublement ;
- manipulation des outils mathématiques.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Trois professeurs (arts plastiques et mathématiques)

Résultats :

Elargissement des représentations professionnelles et lien avec les notions mathématiques

Freins rencontrés :

Contact : M. BRUNEL

Rectorat

Service Académique d'information et d'orientation

31, rue de l'université

34000 Montpellier

☎ : 04.67.91.48.70

Courriel : recsaio@-montpellier.fr

Fiche 11**Nom de l'action : Villeneuve les Maguelone**

Initiateur de l'action : Service académique d'information et d'orientation – Rectorat

Partenariats engagés : Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Etablissements de tous secteurs : agricoles, industriels ou tertiaires, de statuts et formes juridiques diverses.

Territoire d'action : Commune

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Tous les élèves de 3^{ème} du collège des Salins à Villeneuve les Maguelone

Périodicité : 10 au 15 janvier 2005

Contenu de l'action :

Séquences d'observation en entreprise dans tous les secteurs : agricoles, industriels, tertiaires et de statuts et formes juridiques diverses.

Objectifs :

- observer des organisations et des productions diverses ;
- comparer des pratiques sociales de référence et des pratiques scolaires ;
- mieux comprendre les relations entre les mutations technologiques et les mutations sociales ;
- constituer avec l'élève un outil d'information pour l'aider à se déterminer dans son orientation.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Résultats :

Maîtrise d'une méthodologie réutilisable en de nombreuses circonstances (études futures, vie professionnelle, culture personnelle.

Freins rencontrés :

Contact : M. BRUNEL

Rectorat

Service Académique d'information et d'orientation

31, rue de l'université

34000 Montpellier

☎ : 04.67.91.48.70

Courriel : recsaio@-montpellier.fr

Fiche 12 **Nom de l'action : Fonction tutorale et management des compétences**

Initiateur de l'action : DIDERIS, Service formation continue et apprentissage de l'Université Montpellier I

Partenariats engagés : FSE, OPCAREG

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Dirigeants de TPE, artisans, cadres de maîtrise, de management intermédiaires susceptibles d'exercer les fonctions de tuteur dans le cadre de l'alternance, de l'accueil de nouveaux salariés et de transfert de compétences.

Périodicité de l'action : Renouvelée tous les ans

Contenu de l'action : Formation diplômante, DU (diplôme d'université) qui s'adresse aux Dirigeants de TPE, artisans, cadres de maîtrise susceptibles d'exercer les fonctions de tuteur en alternance. Cinq modules de formation sont adaptables aux besoins des entreprises y compris dans leur durée : relations humaines et tutorat, management des compétences, transmission des savoirs. Le tuteur manager et coach, analyse des situations de mise en oeuvre concrète et des difficultés rencontrées.

Objectifs :

- assurer efficacement les fonctions de tuteur ;
- transmettre et capitaliser le savoir-faire de l'entreprise ;
- amorcer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- valoriser l'action par un diplôme.

Moyens engagés et suivi de l'action : Un questionnaire d'évaluation permet de mesurer la progression du tuteur dans la maîtrise des compétences nécessaires à ses missions et le réinvestissement de la formation dans ses pratiques.

Résultats : Diminution du nombre de ruptures de contrats. Identification de la fonction de tuteur dans l'entreprise et amélioration de la relation du jeune salarié au travail.

Freins rencontrés : Peu d'entreprises identifient la fonction du tuteur ses missions, ses enjeux pour fidéliser le jeune dans un métier et assurer le transfert des compétences en vue de préparer les départs massifs à la retraite. Des craintes sont formulées face à la reconnaissance d'une fonction qui pourrait remettre en question l'organisation de l'entreprise, voire conduire à des revendications salariales. Les entreprises ne sont pas prêtes à se séparer d'un salarié le temps nécessaire à la formation.

Contact : Sylvie NAREJOS - Dideris

4, Bd Henri IV CS 19044

34967 Montpellier cedex 2

☎ : 04.67.41.74.88

Courriel : dideris@univ-montp1.fr

Fiche 13**Nom de l'action : Itinéraire de découverte**

Initiateur de l'action : Service académique d'information et d'orientation – Rectorat

Partenariats engagés : Collège du Mont Duplan à Nîmes, Centre d'information et d'orientation (CIO), ONISEP.

Territoire d'action : Commune

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Elèves de 4^{ème}

Date de l'action : 15 mars au 17 juin 2005

Contenu de l'action :

Découverte des métiers du bâtiment sous la forme d'un itinéraire (IDD).

Objectifs :

- promouvoir l'autonomie ;
- apprendre à communiquer ;
- traiter l'information (analyse, transmission) en vue de l'élaboration d'un projet professionnel.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Deux professeurs

Résultats :

Freins rencontrés :

Contact : Mme BEZARD

Professeur de technologie

Collège Mont Duplan

5, avenue Peladan

30000 Nîmes

☎ : 04.66.36.64.64

Courriel :

Fiche 14**Nom de l'action : Entretien avant signature de contrat**

Initiateur de l'action : CFA BTP (CEFOBAT)

Partenariats engagés : Chambres consulaires

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Apprentis en 1^{ère} et 2^{ème} année

Date de l'action : du 15 mai 2005 au 30 juillet 2005

Contenu de l'action :

Organiser un entretien entre la famille/maître d'apprentissage et futur apprenti, avant signature de contrat pour tous les jeunes entrant en 1^{ère} année (Dispositif d'aide aux choix professionnels, DACP).

Objectifs :

- diminuer les ruptures de contrat ou abandons prématurés actuellement à 19 % ;
- améliorer la qualité du déroulement des formations et soutien à l'initiative pédagogique.

Moyens engagés et suivi de l'action : Le coût de l'action est estimé à 30 550 Euros, deux équivalents temps plein sur 2 mois (psychologue et assistante) et un quart temps durant l'année (psychologue). Un bilan de l'action est effectué deux fois par an ainsi qu'un rapprochement avec l'analyse des taux d'insertion professionnelle.

Résultats : Réduction du taux de rupture. Mise en relation des résultats d'entretien avec les bilans d'étude des apprentis en fin de 1^{ère} année et fin de 2^{ème} année.

Freins rencontrés : L'action suppose la prise de rendez-vous par une secrétaire affectée. Devant les difficultés budgétaires, la solution temporaire adoptée est de fonctionner avec du personnel en EMT, évaluation en milieu de travail.

Contact :

M. Guy MASCARIN
CFA BTP (CEFOBAT)
Chemin de Saint Estève BP 71
11204 LEZIGNAN CORBIERES cedex

☎ : 04.68.27.84.10

Courriel : guy.mascarin@ccca-btp.fr

Fiche 15**Nom de l'action : Former des ingénieurs BTP**

Initiateur de l'action : CFA de l'ITC-BTP

Partenariats engagés : CESI, Centre d'Etudes Supérieures Industrielles, CNAM, Centre national des arts et métiers, Université Montpellier 2, FFB LR et FRTP LR.

Territoire d'action : Région, France

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Bac + 2 (DUT, BTS, bâtiment et travaux publics)

Périodicité : Action reconduite chaque année

Contenu de l'action :

Formation d'ingénieurs BTP

Objectifs :

- Former des ingénieurs destinés à la conduite de travaux et capables d'évoluer (chefs d'agence)

Moyens engagés et suivi de l'action :

Deux permanents et 60 vacataires

Résultats :

144 ingénieurs BTP déjà formés. 72 en cours.

Freins rencontrés :

Contact : Michel FRANCES

CFA de l'ITC-BTP

69, impasse Mac Gaffey

Val de Croze

34070 MONTPELLIER

☎ : 04.99.51.21.37

Courriel : mfrances@cesi.fr

Fiche 16**Nom de l'action : Rencontre Jeune Entreprise**

Initiateur de l'action : Fédération des entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics du Gard, cellule locale (A.F.E.A.B.T.P.).

Partenariats engagés : Permanents A.F.E.A.B.T.P.

Territoire d'action : Nîmes métropole

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : 14 bénéficiaires du PLIE

Date :

Contenu de l'action : Mettre en relation le jeune et l'entreprise par le biais de l'alternance. Nomination d'un tuteur dans l'entreprise d'accueil. Repérage des freins à l'embauche et mise en place d'un suivi de parcours d'insertion. Mise en place de formations.

Objectifs :

- permettre l'accès ou le maintien des bénéficiaires du PLIE dans le secteur du bâtiment et favoriser le placement des entreprises, en vue d'une embauche directe ;
- développer les compétences et les savoir faire par des temps de formation accessibles au sein de l'entreprise, en accord avec l'employeur ;
- permettre aux entreprises de rencontrer une main d'œuvre volontaire et motivée inscrite dans un parcours de développement de compétences, aider à répondre aux clauses d'insertion des marchés publics ;
- favoriser l'insertion professionnelle des moins de 26 ans notamment par l'alternance ;
- favoriser l'insertion professionnelle du public bénéficiaire du RMI.

Moyens engagés et suivi de l'action : Un responsable des ressources humaines et une assistante. Cette équipe mobilise les ressources du terrain (entreprises, partenaires sociaux) capables d'apporter des réponses aux difficultés de la profession en termes d'emploi et de qualification. Un suivi des bénéficiaires est effectué pendant trois mois après contrat de travail.

Résultats : Quatre personnes sur un emploi de + de 6 mois. 2 personnes en parcours professionnel.

Freins rencontrés : Des conditions de réussite sont à prendre en compte tant du côté de la personne (volontariat, capacité d'analyse...) que du contexte dans lequel il évolue.

Contact : M. André CZERWINSKI

AFEABTP

6, rue Godin

30900 NIMES

☎ : 04.66.21.74.87

Courriel : ffbgard@d30.ffbatiment.fr

Fiche 17**Nom de l'action : Semaine Ecole Entreprise**

Initiateurs de l'action : MEDEF, Education nationale, Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise (CJD) et Association Jeunesse et Entreprise (AJE).

Partenariats engagés : Rectorat, Fédération française du bâtiment, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), Entreprises, MEDEF territoriaux, Union patronale Pyrénées-Orientales, MEDEF Aude, MEDEF Hérault Béziers, MEDEF Hérault Montpellier Sète, MEDEF Lozère, MEDEF Gard.

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Elèves de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}, enseignants et conseillers d'orientation

Périodicité : Action reconduite chaque année

Contenu de l'action : Visites d'entreprises de tous secteurs, découverte de leur fonctionnement interne et de l'environnement dans lequel elles évoluent. Au travers d'évènements et de débats, plusieurs milliers d'élèves, d'enseignants et de chefs d'entreprises sont mobilisés.

Objectifs :

- améliorer la connaissance entre chefs d'entreprise, chefs d'établissements scolaires et enseignants ;
- rapprochement des différents acteurs par le dialogue ;
- aide à la connaissance de la réalité des entreprises, des différents métiers exercés et des cursus de formation qui y conduisent ;
- échanger des expériences, encourager les initiatives ;
- diffuser l'esprit d'entreprendre et susciter des vocations.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Plus de 500 entreprises sont intervenues sur l'ensemble de la région.

Résultats : 11 000 élèves concernés par cette action

Freins rencontrés :

Contact : M. Gilles RAZAT

MEDEF LR

La salicorne, 909, avenue des platanes

34970 LATTES

☎ : 04.9913.63.20

Courriel : grazat@medef-languedocroussillon.com

Fiche 18**Nom de l'action : Recruter, accueillir, fidéliser**

Initiateur de l'action : Fédération Française du Bâtiment Languedoc-Roussillon

Partenariats engagés : Direction régionale de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle, (DRTEFP), Conseil régional, représentants de la profession.

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Les chefs d'entreprise des TPE et PME du secteur

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

Sensibilisation des chefs d'entreprises TPE et PME du bâtiment à l'accueil des jeunes en entreprises.

Objectifs :

- faire face aux difficultés de recrutement et de fidélisation des entreprises ;
- favoriser la performance économique des entreprises par l'amélioration de leurs compétences en termes de recrutement, d'accueil et de fidélisation ;
- responsabiliser les entreprises du bâtiment sur leur image et l'évolution de leurs pratiques

Moyens engagés et suivi de l'action :

Environ 22 000 € par an. Une personne au niveau régional + les correspondants départementaux, un consultant.

Résultats :

12 chefs d'entreprises formés sur cette action et certains d'entre eux sont engagés dans une démarche compétences.

Freins rencontrés :

Contact : Anne DREYFUSS

359, av des Près d'Arènes – BP 95122

34073 MONTPELLIER cedex 03

☎ : 04.67.58.52.20

Courriel : dreyfussa@languedoc.ffbatiment.fr

Fiche 19**Nom de l'action : Les coulisses du bâtiment**

Initiateur de l'action : Fédération française du bâtiment, FFB

Partenariats engagés : Education nationale

Territoire d'action : France entière, Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Grand public et jeunes

Date : 07/10/05 – 08/10/05

Contenu de l'action :

La FFB organise dans toute la France les « Coulisses du bâtiment ». C'est l'occasion pour le grand public de découvrir la diversité des métiers qui forment le monde des bâtisseurs et de partager leur passion de construire.

Objectifs :

Moyens engagés et suivi de l'action :

Résultats :

Freins rencontrés :

Contact : Alex Conil

Fédération Française du Bâtiment LR

359, av des Près d'Arènes BP 95122

34073 MONTPELLIER Cedex 03

☎ : 04.67.58.52.20

Courriel : conila@languedoc.ffbatiment.fr

Fiche 20**Nom de l'action : Reporter travaux publics**

Initiateur de l'action : Fédération Régionale des Travaux Publics

Partenariats engagés : Entreprises de travaux publics, Rectorat, Maîtres d'œuvre, et Maîtres d'ouvrage.

Territoire d'action : France entière

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Elèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Périodicité : Action qui se décline tous les ans et évolue selon les projets des collègues

Contenu de l'action :

Au travers d'un concours régional, les élèves mettent en scène les différentes étapes de déroulement d'un chantier. Plusieurs supports sont utilisés pour rendre compte de ce travail : tableaux montage, power point, séquences filmées.

Objectifs :

- faire connaître au maximum d'élèves les formations régionales aux métiers des travaux publics ;
- aider un jeune qui a un projet professionnel.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Un chargé de mission est chargé d'assurer la coordination du dispositif et de mettre en relation les différents acteurs. Les frais de déplacement entre les collègues et les chantiers se sont élevés à 4500 €.

Résultats :

Envoi du projet à tous les collègues de la région. Messages sur les radios, constitution de kits pédagogiques. Remise d'un prix au niveau régional pour les premiers lauréats.

Freins rencontrés :

Contact : Pierre DELON

Fédération régionale des travaux publics

Impasse Jean Cocteau ZAC de Tournezy

34070 Montpellier

☎ : 04.67.69.00.00

Courriel : lrous1@fntp.fr

Fiche 21**Nom de l'action : Charte Qualité CFA TP**

Initiateur de l'action : Fédération Régionale des Travaux Publics

Partenariats engagés : Entreprises, ANPE, CIO, Missions locales

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes susceptibles de pouvoir bénéficier de formations en apprentissage

Périodicité : Action déclinée en trois ans sur les années 2005, 2006 et 2007

Contenu de l'action :

Engagement qualité en termes de :

- revalorisation du salaire de l'apprenti (10 points du minimum conventionnel BTP) ;
- formation de tuteur ;
- aide à l'embauche après contrat.

Objectifs :

- attirer des jeunes dans les formations en apprentissage du CFA BTP
- engager les entreprises qui accueillent des apprentis dans une démarche qualité ;

Moyens engagés et suivi de l'action :

Un chargé de mission entreprise chargé de recueillir les offres, de les diffuser et de mettre les jeunes en relation avec les entreprises.

Résultats :

80 jeunes en formation à la rentrée 2005 dans les entreprises ayant adhéré à la charte.

Freins rencontrés :

Contact :

Pierre DELON

Fédération régionale des travaux publics

Impasse Jean Cocteau ZAC de Tournezy

34070 Montpellier

☎ : 04.67.69.00.00

Courriel : lrous1@fntp.fr

Fiche 22**Nom de l'action : Formation de tuteurs**

Initiateur de l'action : Fédération Régionale des Travaux Publics

Partenariats engagés : OPCA TP, FAF-SAB, Centre de formation Emile PICO (Mallemort),
Ordre des tuteurs FNTP.

Territoire d'action : France entière

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Chefs de chantiers, conducteurs de travaux, compagnons.

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action :

Action de professionnalisation à la fonction de tuteur dans l'entreprise

Objectifs :

- valoriser la fonction de tuteur dans l'entreprise ;
- sensibiliser toute personne chargée de l'accueil et du suivi des nouveaux embauchés sur les chantiers et plus particulièrement les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Formation labellisée par la FNTP de 2 fois 2 jours.

Résultats

Deux sessions par an, soit environ 15 à 20 tuteurs formés. Inscription du tuteur à l'ordre des tuteurs FNTP. Prime remise personnellement au tuteur au bout d'un an de mise en pratique par la FNTP.

Freins rencontrés :

Contact :

Pierre DELON

Fédération régionale des travaux publics

Impasse Jean Cocteau ZAC de Tournezy

34070 Montpellier

☎ : 04.67.69.00.00

Courriel : lrous1@fntp.fr

Fiche 23**Nom de l'action : Des métiers, un avenir**

Initiateur de l'action : FAFIH, Opcat de l'Industrie Hôtelière, AFPA, ANPE, Ministère des PME, du commerce et de l'artisanat, des professions libérales et de la consommation.

Territoire d'action : France entière

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Les 15-30 ans et leurs parents

Périodicité : Action déclinée en trois ans sur les années 2005, 2006 et 2007

Contenu de l'action : Utilisation de 2 bus entièrement aménagés qui effectuent une tournée à travers toute la France, du 22 février au 11 avril 2006. Ces bus permettent d'illustrer l'ensemble des métiers ainsi que les formations, avec des animations visuelles et des professionnels à bord pour expliquer et répondre aux questions prioritairement des jeunes et de leurs parents.

Objectifs :

- faire connaître et valoriser les métiers du secteur de l'hôtellerie-restauration (cafés, hôtels, restaurants, restauration collective, casinos, thalassothérapie, cafétéria...) auprès du grand public ;
- favoriser l'accès à une formation ou au recrutement.

Moyens engagés et suivi de l'action : Un budget de 5,5 millions d'euros sur 3 ans est financé par des subventions et par la profession. Quatre spots télévisés de 30 secondes ont été diffusés sur TF1 pendant toute la durée de la campagne 2005. Distribution de kits d'information et développement d'un site internet : www.bourse-emploi.com. Un comité de pilotage constitué de l'ensemble des partenaires effectue un suivi de l'action.

Résultats :

En 2005 : 15 000 visiteurs ont été accueillis dans les bus. 10 000 internautes se sont rendus sur le site bourse emploi et 250 articles de presse ont été écrits sur la campagne.

Freins rencontrés :

Contact : Dominique Andreau

FAFIH

94, avenue des Minimes

Les portes d'Occitanie

31200 TOULOUSE

☎ : 05.34.40.96.30

Courriel : toulouse@fafih.com

Fiche 24**Nom de l'action : Dispositif d'Accompagnement Vers l'Emploi**

Initiateur de l'action : ARFP/OPCAREG LR

Partenariats engagés : DRTEFP, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes et demandeurs d'emploi

Date de l'action : 2005

Contenu de l'action :

Inventorier les offres de contrats d'apprentissage par les entreprises de plus de 50 salariés et faire le lien entre les demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion et une entreprise qui rencontre des difficultés à trouver un personnel qualifié

Objectifs :

- Répondre aux difficultés de recrutement rencontrées sur certains secteurs d'activité ;
- Diminuer le taux de rupture des contrats d'apprentissage ;
- Suivre les personnes pendant les premiers 6 mois de leur contrat.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Sept chargés de mission.

Résultats : Sur 4 mois, 37 contrats ont été signés dont 19 sur des métiers en tension et 18 sur des secteurs connexes. Sur les 77 entreprises de + de 50 salariés visitées, 10 offres d'apprentissage ont été recueillies.

Freins rencontrés :

Contact :

Fabienne BARTHES
ARFP – OPCAREG LR

93, rue Jean Bullant
66000 PERPIGNAN

☎ : 04.68.53.25.64

Courriel : fabienne.barthes@wanadoo.fr

Fiche 25 **Nom de l'action : Stratégie et méthode pour l'insertion professionnelle**

Initiateur de l'action : APECITA, Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Partenariats engagés : DRAF, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, SRFD, Service régional de la formation et du développement. Financement FSE en cours

Territoire d'action : Région

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	X

Public : Jeunes ou adultes en formation

Périodicité : Action reconduite tous les ans

Contenu de l'action : Intervention collective dans les établissements de formation des secteurs agricoles au travers d'entretiens individuels et de tests de préférence dans le travail.

Objectifs :

- de trouver sa place dans un dispositif de formation et de qualification (projet de formation, connaissance des débouchés en terme de métier et de marché de l'emploi) ;
- de sortir du système éducatif avec un projet clair pour son avenir immédiat ;
- d'avoir une méthode de réflexion sur ce projet tout au long de la vie ;
- d'avoir les moyens de maintenir son adaptabilité.

Moyens engagés et suivi de l'action : Enquêtes prévues à l'issue du diplôme puis quelques mois plus tard pour évaluer le taux et la qualité d'insertion.

Résultats : Meilleure connaissance du marché et meilleure préparation à l'accès à la vie active par l'acquisition d'un mode de réflexion pour développer son projet professionnel tout au long de sa vie

Freins rencontrés : Les interventions se font à la demande des établissements de formation. Ces derniers ne considèrent pas toujours cette action comme prioritaire et peinent à dégager 2 jours dans l'emploi du temps déjà surchargé. Sans cofinancement, ces actions ne pourraient pas se faire faute de moyens des établissements de formation.

Contact : Sylvie MELONI
APECITA

Maison des agriculteurs B
Mas de Saporta CS70025
34875 LATTES cedex

☎ : 04.67.06.23.23

Courriel : montpellier@apecita.com

Fiche 26 **Nom de l'action : Egalité des chances entre les femmes et les hommes face à l'emploi et à la formation**

Initiateur de l'action : APECITA, Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Partenariats engagés : ATC (éditeur de Tribune verte), cofinancement FSE.

Territoire d'action : France entière

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Tout public en particulier employeurs et personnes en recherche d'emploi dans les secteurs agricoles, agro-alimentaires et environnement.

Périodicité : Action programmée de 2004 à 2006

Contenu de l'action :

Diffusion d'articles sur www.apecita.com, enquêtes et statistiques, tables rondes, un numéro spécial de Tribune Verte chaque année ainsi que 24 publi rédactionnels par an dans le bi-hebdomadaire Tribune Verte.

Objectifs :

Inciter les employeurs à ouvrir leur poste, inciter les candidats à se positionner sur des postes qu'ils pensent ne pas être accessibles car réservés à l'autre genre.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Groupe de travail APECITA (6 personnes). Comité de pilotage : ministère de l'emploi, de la parité, de l'agriculture.

Résultats : Sensibilisation des différents publics

Freins rencontrés :

Contact : Sylvie MELONI

APECITA

Maison des agriculteurs B

Mas de Saporta CS70025

34875 LATTES cedex

☎ : 04.67.06.23.23

Courriel : montpellier@apecita.com

Fiche 27**Nom de l'action : Guide des métiers de l'agriculture**

Initiateur de l'action : APECITA, Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Partenariats engagés : ANEFA, Agence nationale pour l'emploi et la formation dans l'agriculture

Territoire d'action : France entière

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	

Public : Tous publics par l'intermédiaire du site internet :, professionnels de l'orientation, prescripteur de formation, ONISEP, CIO, MLI, ANPE, AFIJ,

Périodicité : Action menée chaque année

Contenu de l'action :

Recueil de 82 fiches métiers. Présentation des fiches métiers sur le site internet : www.apecita.com avec une recherche par centre d'intérêt ou par intitulé du métier. Expliquer les métiers de l'agriculture (y compris ceux du service de l'agriculture) dans toute leur richesse et leur diversité.

Objectifs :

- insister pour chaque métier sur les points suivants : mission, activité, conditions d'exercice, compétences et qualités, formation, perspectives d'évolution. Tout ceci étant complété par un témoignage ;
- apporter une meilleure connaissance des métiers de l'agriculture aux prescripteurs de formation pour leur permettre d'inciter les jeunes à s'orienter dans ce secteur.

Moyens engagés et suivi de l'action : Action réalisée au plan national avec un chargé de mission à disposition pendant le temps de la réalisation.

Résultats :

Freins rencontrés :

Contact : Sylvie MELONI
APECITA

Maison des agriculteurs B
Mas de Saporta CS70025
34875 LATTES cedex

☎ : 04.67.06.23.23

Courriel : montpellier@apecita.com

Fiche 28**Nom de l'action : Chantier école en maçonnerie**

Initiateur de l'action : PLIE de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Partenariats engagés : DDTEFP, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Conseil général Hérault, AFPA, CERT.

Territoire d'action : 19 communes de la communauté d'agglomération

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Bénéficiaires des PLIE (RMI, Demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en difficulté)

Date : 2004

Contenu de l'action :

Action de formation en cohérence avec le référentiel de certification qui permet aux bénéficiaires d'un chantier école en maçonnerie de valider l'expérience professionnelle acquise sur le chantier à travers le passage de certificats de compétences professionnelles (CCP), unités constitutives du titre professionnel de maçon.

Objectifs :

- permettre aux bénéficiaires de finaliser leur démarche de qualification ;
- permettre aux employeurs de recruter des salariés en partie qualifiés.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Ingénierie réalisée par l'équipe du PLIE en lien avec l'AFPA. Un encadrant et formateur sur le chantier. Personnels AFPA (appui-accompagnement, évaluation).

Résultats : Un bénéficiaire a obtenu les 4 CCP. Trois ont obtenu 3 CCP. Deux ont obtenu 2 CCP. Deux ont obtenu 1 CCP.

Freins rencontrés : Cette mesure expérimentale a été interrompue par l'Etat en fin d'année 2004.

Contact : Corinne DESCAMPS

PLIE de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

ZI Le cause, 22 av du 3^{ème} millénaire BP 26

34630 SAINT THIBERY

☎ : 04.99.47.48.79

Courriel : c.descamps@agglohm.net

Fiche 29**Nom de l'action : De l'idée au projet**

Initiateur de l'action : PLIE de la Haute Vallée de l'Orb

Partenariats engagés : DAATEP2, GRETA Hauts cantons, Groupement d'employeur de l'Orb, ADTV 34, IFAD, Pacte territorial pour l'emploi (CG 34), PLRHL, Conseil régional LR

Territoire d'action : Haute Vallée de l'Orb

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	X

Public : Bénéficiaires du RMI, Demandeurs d'emploi longue durée, jeunes de moins de 25 ans.

Date : 2004-2005

Contenu de l'action :

Mise en place d'une formation innovante à la pluriactivité.

Objectifs :

- Repérer, informer, sensibiliser à la pluriactivité ;
- Conformer les aptitudes et les motivations des personnes ;
- Assurer une conformité avec le groupement d'employeur de l'Orb.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Dix personnes concernées

Résultats : 200 heures réalisées pour un total de 10 personnes

Freins rencontrés :

- mauvaise connaissance et difficultés de reconnaissance de la pluriactivité ;
- problème de statut de l'entreprise où de l'individu pluriactif (social, juridique fiscal).

Contact : Vincent JANNOT
PLIE de la Haute Vallée de l'Orb
77, rue Saint Alexandre
34600 Bédarieux
☎ : 04.67.23.08.25

Courriel : plie.hvo@wanadoo.fr

Fiche 30**Nom de l'action : Accompagnent vers l'emploi**

Initiateur de l'action : GEIQ Hôtellerie de plein air, LR

Partenariats engagés : Etat, Conseil général 34, Europe, OPCA AGEFOS, DRPJJ, CDT 34, Partenaires sociaux, ANPE, PLIE, MLI, RLI, Associations d'insertion, CAP Emploi

Territoire d'action : Béziers Agde

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	X

Public : Jeunes de 18 à 26 ans, adultes de + 26 ans (Rmistes, travailleurs handicapés)

Périodicité : Action menée depuis 2003

Contenu de l'action :

Formation en contrat de professionnalisation en alternance : Ouvrier qualifié « Maintenance de l'Hôtellerie de plein air »

Objectifs :

Accompagner les publics vers une autonomie socio professionnelle en les orientant et les conseillant tout au long de leur parcours au sein du GEIQ au regard des diverses problématiques auxquelles ils sont confrontés : logement, mobilité, santé, financières, sociales.

Moyens engagés et suivi de l'action : Une directrice et depuis avril 2005, une assistante à temps partiel. Compte rendu des visites tout au long du parcours. Rencontres avec les chefs d'entreprises, les tuteurs, les responsables techniques, les formateurs. Entretiens et suivi des salariés dans les entreprises, les centres de formation au siège du GEIQ.

Résultats : Sur les candidats entrés en 2003, 6 sont allés au bout de leur parcours. Cinq ont passé le CQP, trois ont été reçus (5 modules validés). Un a validé trois modules. Un a validé quatre modules. A ce jour, ils bénéficient de contrats CDD ou CDI dans les entreprises d'Hôtellerie de plein air.

Freins rencontrés : Les avantages accordés aux employeurs concernent les jeunes de 26 ans, ce qui favorise cette tranche d'âge au détriment des plus de 26 ans.

Contact : Patricia MAUZA
GEIQ Hôtellerie de plein air LR
36, rue Jean-Jacques Rousseau
34300 AGDE

☎ : 04.67.01.34.56

Courriel : geiqhpalr@yahoo.fr

Fiche 31**Nom de l'action : VIVA 2001**

Initiateur de l'action : MLI Biterrois

Partenariats engagés : DDTEFP, Ecoles hôtelières, employeurs

Territoire d'action : Bassin d'emploi

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	X

Public : Jeunes bénéficiaires du programme TRACE, pressentis par leurs référents et prêts à se déplacer hors de Béziers

Date : 2001

Contenu de l'action :

Pré sélection de jeunes. Recherche de partenaires employeurs dans le secteur associatif. Organisation d'un module préparatoire. Mise en relation jeunes/employeurs.

Objectifs :

- sensibiliser des jeunes aux possibilités d'emploi dans le secteur de l'Hôtellerie et du tourisme ;
- proposer une étape de parcours à des bénéficiaires du programme TRACE ;
- insister sur la notion de mobilité.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Suivi des jeunes sous contrat CES de 4 mois dont 2 dans l'emploi, 2 en formation. Aide à la poursuite du parcours à l'issue de cette période de travail.

Résultats :

Sur les 12 jeunes, 9 sont en emploi ou en formation, un a repris sa scolarité.

Freins rencontrés :

Contact : Pascale VERGELY

13, Bd du Guesclin

34500 BEZIERS

☎ : 04.67.35.19.21

Courriel : equipe-emploi-insertion@wanadoo.fr

Fiche 32**Nom de l'action : Chantiers locaux d'initiative publique (CLIP)**

Initiateur de l'action : MLI Bitterrois

Partenariats engagés : Ville de Béziers, FAJ, FASILD, DDTEFP, FIV, PLIE

Territoire d'action : National et local

Champ d'action :

Information- Orientation	
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes bénéficiaires du programme TRACE et/ou adultes suivis par le PLIE

Date : Action menée de 2000 à 2004

Contenu de l'action : Au cours de leur parcours TRACE, proposition par leur référent d'un contrat CES de 6 mois en alternance

Objectifs :

- mise en situation réelle de travail des jeunes en difficultés ;
- proposer aux jeunes une étape de parcours salariée socialisante et permettant une redynamisation.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Deux temps d'évaluation par les chefs de chantiers et les référents sont organisés au cours du contrat afin de faire prendre conscience aux jeunes salariés de leurs forces et faiblesses. Le dernier mois de contrat comprend une période d'immersion en entreprise.

Résultats :

Sur 46 personnes, 4 CDI, 6 entrées en formation (dont 4 à l'AFPA), un contrat d'apprentissage, 7 CDD de moins de 6 mois, un CDD de plus de 6 mois, 2 personnes en maladie, 4 dans le cadre de Paris emploi, Les autres sont demandeurs d'emploi

Freins rencontrés :

Contact : Pascale VERGELY

MLI Bitterrois
13, Bd du Guesclin
34500 BEZIERS

☎ : 04.67.35.19.21

Courriel : equipe-emploi-insertion@wanadoo.fr

Fiche 33 **Nom de l'action : Relance du développement agricole**

Initiateur de l'action : ASAVPA du Gard, Association des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole

Partenariats engagés : Conseil général 30, Chambre d'agriculture, PLIE Nîmes Métropole, FSE

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	X

Public : Bénéficiaires du PLIE

Date : 2004-2005

Contenu de l'action :

- accueillir le public sur 4 sites, les accompagner dans le montage des dossiers, les conseiller, écouter les difficultés sociales ou économiques, les accompagner vers l'emploi ou la formation ;
- organiser et coordonner une action de co-voiturage ;
- mettre en relation le public avec les entreprises agricoles.

Objectifs :

- mobiliser les personnes pour accéder à l'emploi et/ou à la formation professionnelle dans le secteur agricole ;
- faciliter la mise en relation avec les entreprises agricoles situées aux alentours de Nîmes ;
- participer à la mise en place de solutions permettant la mobilité des personnes.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Résultats : En 2004, 20 personnes ont été mobilisées pour un accompagnement spécifique au sein de l'action « Relance agricole ». 18 ont bénéficié d'une aide à la mobilité par co-voiturage. Huit personnes ont bénéficié d'une « initiative à la taille de vigne ». Un suivi des bénéficiaires est effectué. Un bilan est effectué tous les trois mois.

Freins rencontrés : Illettrisme, difficultés administratives, âge avancé de la plupart des bénéficiaires du RMI, manque de qualification des demandeurs d'emploi, problèmes de gardes d'enfants, absence de modules de formation accessibles très facilement.

Contact : Agnès POUJENC

ASVPA du Gard

Mas de l'agriculture, 1120 route de St Gilles

30000 NIMES

☎ : 04.66.51.52.58

Courriel : asavpa.am@wanadoo.fr

Fiche 34 **Nom de l'action : Animation du portail Internet agricole AGRIPHERAULT**

Initiateur de l'action : Association RLI « Les sablières », Réseau local d'initiative socio-économique

Partenariats engagés : Conseil général 34 service agriculture et pacte territorial pour l'emploi, ADEFA, association départementale pour l'emploi et la formation dans l'agriculture

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	X

Public : Tout intervenant du monde agricole : salariés, exploitants, caves coopératives, associations,

Périodicité : Action menée sur 2/3 ans

Contenu de l'action :

Création d'un portail internet qui ouvre sur les offres d'emploi, de formation, sur des informations sur les groupements d'employeurs, des fiches de postes. En 2006, le RLI assurera la promotion et l'animation de ce portail.

Objectifs :

- diffuser l'ensemble des informations utiles relatives à l'emploi dans l'agriculture dans l'Hérault.

Moyens engagés et suivi de l'action : Réseau des partenaires, représentants du monde agricole, réseau des lieux d'accès multimédia. Un suivi et une évaluation par un comité de pilotage représentatif de tous les utilisateurs sont effectués. Un système de comptage pour analyser le nombre et le type de connexion au portail est en place. Une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs est lancée.

Résultats : Constitution d'un réseau de partenaires autour du projet.

Freins rencontrés : Il reste à promouvoir et à faire reconnaître l'outil par la mise en place d'une campagne de communication.

Contact : M. David LAJARA

Association RLI « Les sablières »

4, rue de Paradis

34350 VENDRES

☎ : 04.67.32.56.36

Courriel : rli.les.sablieres@wanadoo.fr

Fiche 35

Nom de l'action : **Mobilité-Emploi-Viticulture au féminin**

Initiateur de l'action : DDTEFP, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation de l'Aude

Partenariats engagés : FAOL, Fédération audoise des œuvres laïques de l'Aude, MLI de Narbonne, Carcassonne, Mission locale départementale rurale 11, Centre de formation du Palais du Vin, Direction départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	
Egalité professionnelle	X
Aides à la mobilité	X

Public : 32 jeunes femmes en 2 groupes de 16 volontaires et suivies par les services des MLI

Date : 02 et 02 mars 2005

Contenu de l'action :

Connaissance du secteur viticole et des activités connexes à travers la visite de l'entreprise Antech à Limoux, du Château de Violet, de la Cité de la Vigne et du Vin et du Domaine de l'Hospitalet. Une table ronde a été organisée à laquelle participaient de nombreux professionnels du secteur.

Objectifs :

Permettre à des jeunes femmes du département de l'Aude de découvrir le secteur de l'agriculture et plus précisément :

- leur montrer que de nombreux métiers existent avec des qualifications diverses ;
- leur faire mesurer la diversité des débouchés professionnels dans et autour de la viticulture (la polyvalence dans l'emploi) ;
- les accompagner dans une démarche de réflexion concernant leur place dans le monde du travail (mobilité, employabilité) ;
- leur donner envie de sortir de chez elles tout en restant proche de leur lieu de vie.

Moyens engagés et suivi de l'action :

Un regroupement dont les modalités restent à définir sera organisé au Centre de formation de Carcassonne afin d'échanger et de suivre le parcours de formation ou d'emploi des jeunes filles. L'hétérogénéité du groupe a permis une dynamique du groupe très positive.

Résultats : 12 Jeunes filles ont participé à cette action.

Freins rencontrés : Parmi les 12 jeunes filles, 10 n'avaient jamais participé à un voyage ou petite excursion. Certaines étaient effrayées à l'idée de ne pas rentrer le soir à leur domicile.

Contact : Eliane JALBEAUD

FAOL formation

☎ : 04.68.11.43.20

Courriel : faol.formation@wanadoo.fr

Fiche 36**Nom de l'action : Accès à l'emploi dans le BTP**

Initiateur de l'action : GEIQ BTP Hérault

Partenariats engagés : FFB, FRTP, AREF BTP, CG 34, PLIE Lunel et Béziers, NLJAM, ANPE, une trentaine d'entreprises

Territoire d'action : Département

Champ d'action :

Information- Orientation	X
Formation-Insertion-Emploi	X
Egalité professionnelle	
Aides à la mobilité	

Public : Jeunes sans qualifications, toutes personnes en difficultés d'insertion

Périodicité : Action conduite dans le cadre des missions du GEIQ

Contenu de l'action : Dans ses missions, le GEIQ Hérault regroupe des employeurs constitués en association dans le but de mettre en place un relais privilégié d'accès à l'emploi dans le BTP.

Objectifs :

- formation de salariés mis à disposition des entreprises adhérentes ;
- coordination de période d'emploi temporaire avec un cursus de formation pour proposer un parcours personnalisé ;
- facilitation de l'embauche définitive ;
- promotion de la qualification en lien avec l'évolution des métiers ;
- être force de proposition en réponse aux donneurs d'ordre publics et parapublics.

Moyens engagés et suivi de l'action : Une directrice, une comptable, une chargée d'accompagnement, une secrétaire à mi temps. Formation par le biais de l'Opca à la démarche compétence Accompagnement social par le tutorat et suivi au niveau de la formation (fonction de tuteur, d'accompagnateur, d'employeur).

Résultats : Résultats escomptés pour l'Assemblée générale du 30 mars 2005 : 77 000 heures de formation pour 73 contrats en alternance. Objectifs réalisés 80 000 heures signées ; 64 000 réalisées et 76 contrats.

Freins rencontrés : Difficulté de conduire une action d'insertion avec des contraintes économiques

Contact : GEIQ BTP Hérault

Isabelle MIRABEL

126, rue de Cambridge

☎ : 04.67.10.98.48

Courriel : geiq-btp-herault@wanadoo.fr

Bibliographie

Bentabet Y., Michun S (2002)., *De l'apport des organismes collecteurs au dynamisme du marché de la formation, la difficile approche des petites entreprises*, Céreq, documents n° 166.

Cahuzac E, Caprice S. et Détang-Dessendre C., *Le rôle de la formation continue sur la mobilité professionnelle : quelles différentiation spatiale ?* Formation-emploi, n°89, mars 2005.

Trouvé Ph. (1997), *Pratiques et représentations de la formation professionnelle dans les très petites entreprises, approche sectorielle de l'hôtellerie-restauration*, Cereq.

Rapport du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2005), *Sorties sans qualification, analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier*.

ANNEXE 1

De l'information sur les métiers à la stabilisation dans l'emploi

Réseaux et pratiques en Languedoc-Roussillon dans les secteurs du BTP, de l'hôtellerie restauration et de l'agriculture vis-à-vis des jeunes en difficulté d'insertion

Nom et adresse de la structure
Tél. :
Fax :
Courriel :
Nom du répondant :

1. Cocher le (les) champ (s) de l'action (1 fiche par action)

Information sur les métiers	
Orientation et aide au choix professionnel	
Action pour réduire les freins à la mobilité géographique	
Accueil des jeunes en entreprises	
Accompagnement en formation	
Outils de suivi des jeunes dans l'emploi	
Egalité professionnelle	
Autre, (préciser)	

2. Quel est le nom de l'action :

3. Quel est le territoire où l'action est menée

Commune /___/

France entière /___/

Bassin d'emploi /___/

Région /___/

Département /___/

Autre, préciser :

4. Objectif de l'action :

5. Contenu de l'action :

6. Public bénéficiaire de l'action :

7. Partenaires et moyens humains engagés dans cette action :

8. Résultats de l'action (escomptés et réalisés) :

9. Si vous effectuez un suivi de l'action, quel est-il ?

10. Avez-vous des remarques particulières sur le déroulement de cette action (freins, prolongements, partenariats, etc...) ?

Nous vous remercions pour votre contribution

Fax : 04.67.15.81.59

Contact : Maryline Villain Tél. : 04.67.13.81.57 /

04.67.13.20.80 maryline.villain@oref-lr.org